



## INVITATION

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Concertation Agricole

#### ► Exprimez-vous

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne se dote d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Élaboré à l'échelle des 52 communes, il se révèle être un document d'urbanisme stratégique et structurant pour l'aménagement de son territoire. Une réflexion est d'ores et déjà engagée au sein de la collectivité pour mieux répondre aux besoins de la politique locale.

Un groupement d'entreprises nous accompagne tout au long de cette démarche. Il est conduit par les urbanistes de Géostudio, mandataire d'une équipe de 3 bureaux d'études.

Nous accordons une importance particulière dans la prise en compte de l'agriculture comme moteur économique et filière ressource dans la protection de nos qualités environnementales et paysagères.

Nous souhaitons que cette démarche soit ascendante : avoir vos avis, comprendre le fonctionnement de vos structures..., de façon à mieux prendre en compte les besoins de l'agriculture et de préparer un document qui encadrera les demandes d'urbanisme (agricoles et résidentielles) pour les prochaines décennies.

Nous souhaitons vous convier à une nouvelle réunion de concertation le :



**Jeudi 16 janvier 2020**

**de 9h30 à 12h00**

**A la salle polyvalente du collège de Tonnerre  
(entrée côté rue Abel Minard)**

### ▶ La démarche

- ✓ Présentation synthétique par les bureaux d'études du fonctionnement d'un document d'urbanisme dans son élaboration et son contexte ;
- ✓ Echanges sur les caractéristiques de vos exploitations concernant les productions, les déplacements dans la commune, les besoins à terme... ;
- ✓ Remise du questionnaire pour alimenter le diagnostic et la réflexion autour du PLUi. Ce questionnaire sera également remis aux agriculteurs n'ayant pu se rendre aux ateliers (il sera également disponible sur le site internet dédié au PLUi : [www.plui-tonnerrois.fr](http://www.plui-tonnerrois.fr)).

### ▶ Un partenariat important

La Chambre d'Agriculture de l'Yonne nous accompagne également dans cette démarche.

Si vous ne pouvez assister à la rencontre, il est possible de retourner le questionnaire par mail : [urbanisme@ccltb.fr](mailto:urbanisme@ccltb.fr) ou bien par courrier au siège de la Communauté de Communes :

Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne  
Service urbanisme  
Le Sémaphore, 2 Avenue de la Gare  
89700 TONNERRE

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Jessica Mennella au 03.86.54.47.86.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus respectueuses.

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne.